



ANNONAY

ANNONAY/ANNONAY RHÔNE AGGLO

Votre commune est-elle dépendante ou économe ?

LES NOTES DONNÉES PAR L'ARGUS DES COMMUNES

- Commune économe
Commune raisonnable
Commune dépendante



Source : Contribuables associés Infographie le dauphiné

Les notes n'engagent que l'association qui les donne. Elles ont vocation à être un indicateur parmi d'autres pour les habitants. Contribuables associés/Infographie Le DL

L'association Contribuables associés a sorti son dernier Argus des communes. Les Villes sont notées sur leurs dépenses de fonctionnement. Une démarche bienvenue mais incomplète. Explications.

À l'ère du "rating" tous azimuts (notation de tout par tous, partout, tout le temps), les communes n'échappent pas aux divers classements nationaux. L'Argus des communes est ainsi un outil inventé par une association de citoyens dénommée Contribuables associés (lire ci-contre). Avec en exergue une note donnée sur les seules dépenses de fonctionnement au dernier pointage officiel (les données des budgets de 2019).

■ Annonay désendettée et aux impôts stables : 9/20 ?

Si les chiffres compilés sont exacts (source : Bercy), ils ne permettent pas une analyse fine d'une situation financière qui se juge aussi par la qualité des services publics proposés côté fonctionnement et par les projets réalisés côté investissements. Mais

aussi par le passif de la commune. N'est-ce pas Annonay ? La ville centre du bassin annonéen, autrefois sous tutelle (2002), mérite sans doute bien mieux qu'un 9/20 au vu de son redressement financier depuis. Le niveau d'impôts locaux par habitant reste élevé (532 euros par habitant) mais loin du niveau national moyen (840 €). La dette de la Ville a été réduite de 10 millions d'euros depuis 2008 pour atteindre un ratio de désendettement de 3,17 ans là où le seuil d'alerte est de 12 ans.

■ Le plus imposé est Boginois, le plus endetté est Charnaud

D'autres communes, pourtant plus petites, sont loin de faire aussi bien. À Bogy (18/20), en 2019, chaque habitant a plus payé d'impôts (537 €) qu'à Annonay (532 €) et Davézieux (397 €). Et pas moins de 6 communes ont une dette par habitant supérieure à Annonay. Cela n'empêche pas Charnas (1 086 €) et Limory (1 007 €) d'être respectivement notées 18 et 16 sur 20...

Car le niveau des impôts et de dette par habitant n'intervient pas dans le calcul de la note glo-

bale basée sur les seules dépenses de fonctionnement : les moyens engagés par la Commune pour fonctionner (personnels, matériels, fluides...) et à destination de ses habitants (subventions aux associations, mesures économiques et sociales).

■ Pas de dette à Thorrenc, peu d'impôts à Ardoix

Domage pour certaines communes. N'est-ce pas Monestier et ses... 6 € de dette par habitant en 2019, soit le meilleur ratio derrière Thorrenc (0 dette) et Savas (33 €). Du côté du niveau des impôts par habitant, Monestier se distingue (151 €), avec Quintenas (159 €) et le champion en la matière, Ardoix, et ses 123 € d'impôts par habitant.

Mais, au fait, la réduction des dépenses publiques est-elle une fin en soi ? Une dépense aussi lourde soit-elle peut permettre des embauches, du service public supplémentaire et in fine rendre l'argent du contribuable au contribuable...

Etienne GENTIL

Tous les détails sur arguscommunes.touscontribuables.org

QUESTIONS À

Eudes Baufreton Directeur général de l'association Contribuables associés

« Ce devrait être le rôle de l'État et des collectivités »

Votre association a créé un Argus des communes. Pourquoi ?

« L'Argus des communes est né en 2010. On se rendait compte qu'il était extraordinairement difficile d'avoir accès aux données financières des communes. Soit les administrés avaient la plus grande difficulté à accéder aux comptes, soit ces comptes administratifs étaient très complexes à décrypter. Et même après avoir franchi ces deux obstacles, on n'a pas d'idée précise du degré de bonne gestion des communes. On a créé un indicateur qui malheureusement n'existe pas. On pense que ce devrait être le rôle de l'État et des collectivités mais comme ce n'est pas le cas on l'a créé à partir des données officielles disponibles. »

Quels sont votre mode de calcul et les lignes budgétaires visées ?

« Chaque commune de France publie sa comptabilité auprès de la direction générale des collectivités locales. Nous, on récupère ces chiffres que l'on traite. Nous axons notre travail sur plusieurs points : le niveau de prélèvements obligatoires (impôts et taxes), la dette de la commune et de l'intercommunalité car les deux sont aujourd'hui liées, et le niveau des dépenses de fonctionnement de la commune. Et dans notre synthèse, on donne les chiffres entre 2014 et 2019 (mandat précédent). Le petit plus, c'est la cerise sur le gâteau pour certains maires ou un caillou dans la chaussure pour d'autres : on donne une note globale du niveau des dépenses de fonctionnement qui va de 0 sur 20 (maire très dépensier) à 20/20 (maire très économe). Le maire raisonnable se trouve noté à 10 sur 20. »

En quoi votre étude est-elle indépendante et neutre ?

« Nous avons divisé les 35 000 communes en sept strates de taille (de population) car les problématiques diffèrent dans un village ou une grande ville. Et nous avons calculé la dépense moyenne de l'ensemble des communes de chaque strate, ce n'est pas l'association Contribuables et associés qui fixe arbitrairement ce niveau. Après, la note n'est pas une sanction mais une observation. Notre prisme n'est pas la santé financière mais bien la dépense publique. Ce qui est intéressant ensuite, c'est de comparer ce que font les communes en termes d'utilisation de cet argent. Est-ce que dans ma commune j'ai beaucoup de services ou moins qu'ailleurs ? Est-ce que de l'argent est gaspillé à certains endroits ? Libre à chaque habitant de poser des questions à son maire à partir de ces données. »